



# PLUM' INFO

## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 40

Responsable publication : M. CHEVALIER  
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.  
E-mail : [MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr](mailto:MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr)  
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>  
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

### Jeudi 15 Mars 2012

#### RESUME CONSEIL DU 10 Mars :

*(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)*

**Installation classée EARL LAMBERT :** M. le Maire fait part au CM qu'une enquête publique a lieu sur la commune de Trémoriel sur la demande de l'EARL LAMBERT (extension élevage porcin, mise à jour plan épandage, modification unité de traitement des lisiers, aménagements stabulation vaches laitières, fosse à lisier et lagune). Le CM donne un avis favorable.

**Installation classée EARL DU FRESNE :** M. le Maire fait part au CM qu'une enquête publique a lieu sur la commune de Quédillac sur la demande de l'EARL DU FRESNE (restructuration d'un élevage porcin, mise à jour plan épandage). Le CM émet des remarques sur le plan d'épandage et donne un avis favorable avec réserve.

**Devis coordinateur SPS : Aménagement salle d'activités au Manoir :** M. le Maire rappelle au CM qu'il est nécessaire de retenir un coordinateur SPS pour la réalisation des travaux de la salle d'activité et présente les devis. Le CM décide de retenir l'offre de OUEST COORDINATION de Trémuson.

**Eglise : devis relevé complémentaire :** M. le Maire expose au CM qu'afin de conforter le diagnostic des travaux à réaliser à l'église et notamment au clocher, un relevé complémentaire de la flèche est nécessaire (plus value non comprise dans le marché initial). Après délibération, le CM retient la proposition de YLEX Architecture (cabinet qui a déjà en charge l'étude initiale).

**Effacement réseaux BT/EP/TEL : secteur de la Touche :** M. le Maire rappelle au CM qu'il serait opportun de réaliser l'effacement des réseaux avant de réaliser les travaux de mise en sécurité des routes et expose les devis estimatifs présentés par le Syndicat Départemental d'Electricité. Le CM décide d'engager le projet d'effacement des réseaux selon l'estimatif du SDE : Basse Tension 40 000 € TTC, Eclairage public 32 000€ TTC, Réseau téléphonique 8 200€ TTC. La part à la charge de la commune est de 33708 €.

**Projet acquisition terrain futur lotissement :** M. le Maire rappelle au CM les démarches entreprises auprès des différents propriétaires pour un futur lotissement entre la route de Broons et l'étang. Après délibération le CM autorise M. le Maire à entreprendre les démarches d'acquisition auprès de Maître LÉPINE de Caulnes.

**Projet d'acquisition terrain en réserve foncière :** Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a été contacté par le propriétaire d'un terrain, parcelle A 299, qui serait prêt à le céder à la commune. Après délibération, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire d'entreprendre les négociations d'achat auprès du propriétaire. Me LEPINE, Notaire à Caulnes, est désigné.

**Projet cession bâtiment communal route de Caulnes :** M. le Maire fait part au CM que M. GUEGUEN Philippe gérant de la société ABPG (électricité plomberie) l'a contacté pour s'installer sur la commune et précise qu'il est à la recherche d'un local commercial. M. le Maire expose au CM

que l'ancien garage situé route de Caulnes lui conviendrait. Après délibération le CM décide de lui vendre l'ancien garage, de faire appel au géomètre pour délimiter la séparation et à Maître LEPINE pour rédiger l'acte.

**Autorisation de signature pour la création d'une Association Communale de Chasse Agrée :** M. Le Maire rappelle au CM qu'il a été contacté par le Président de la société de chasse pour la création d'une ACCA, et il demande à la commune de faire l'apport de ses surfaces chassables (9 ha 69 a 75 ca) à l'ACCA. Après délibération, le CM autorise M. le Maire à mettre à disposition de l'ACCA les terrains communaux chassables.

#### PELE – MELE :

- 1 – La Mairie est fermée le lundi, mercredi matin et jeudi après-midi.
- 2 – Réunion BREIZH BOCAGE à SAINT JOUAN DE L'ISLE le 20 mars à 10H30.
- 3 – Le banquet des classes 2 aura lieu le 8 avril prochain. Si vous êtes concernés par cette classe et que vous n'avez pas été contactés, nous nous en excusons et vous prions de prendre contact auprès de M. Charles KERSANTE au 02.96.86.50.35.

#### DATES A RETENIR :

##### Permanences :

Maire : de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam.

1<sup>er</sup> adjoint : de 10H30 à 12H00 le jeudi.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

##### Festivités / Vie des associations de février et mars :

17 Mars : Banquet des chasseurs

19 Mars : Commémoration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la guerre d'Algérie à 17H45 devant la Mairie

25 Mars : Loto de l'école

31 mars : de 10H à 17H, à GUITTE, Château de COUELLAN, exposition « Le Corps dans tous ses Etats » organisée par les écoles privées du secteur.

31 Mars : Théâtre Nicolai' au profit de l'école

8 Avril : Banquet des classes 2

15 Avril : Loto Club du Bon Accueil

##### Messes :

Samedi 17 mars à 18 h 00

Dimanche 8 Avril à 10 h 30

Samedi 21 Avril à 19 h 00

##### Football :

A domicile : 25 Mars à 15 h 30 Laurenan - Gomené (2)

15 Avril à 15 h 30 Penguilly (3)

A l'extérieur : 18 Mars à 13 h 30 Merdrignac (3)

1<sup>er</sup> Avril à 13 h 30 Plénée Jugon (3)

22 Avril à 13 h 30 Trémoriel (3)

Prochain conseil : Mardi 27 mars à 20H00 (Budget)